

Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 15 (1915)

Artikel: Quinzième rapport 1915
Autor: Graf, J.-H. / Godet, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

QUINZIÈME RAPPORT 1915

L'influence de la guerre se fait de plus en plus sentir dans toutes les parties de notre organisme social. La Bibliothèque nationale n'y a pas plus échappé que d'autres institutions: elle a vu ses crédits réduits de fr. 7000, la mobilisation l'a privée de son directeur pendant six semaines et de trois de ses employés pendant une grande partie de l'année. Un quatrième, M. le Dr Wisler, a été envoyé deux mois à Genève pour aider à l'établissement des répertoires de l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Ces absences n'ont pas été sans retarder considérablement certains travaux en cours. La nécessité de faire des économies a obligé à remettre à des temps meilleurs la réorganisation de la section des estampes. Du moins les lecteurs n'ont-ils pas eu à pâtir de ces circonstances exceptionnelles qui n'ont entraîné ni restriction du prêt, ni réduction des heures d'ouverture.

1. Accroissement.

La Direction a continué à vouer une attention particulière aux ouvrages suisses relatifs à la guerre et plus généralement à tous les documents, tant typographiques qu'iconographiques, qui permettront de reconstituer plus tard la vie et le rôle de notre pays pendant la crise actuelle. C'est ainsi qu'elle s'est efforcée de réunir de façon aussi complète que possible les plaquettes, gravures et diplômes commémoratifs de l'occupation des frontières et spécialement ceux édités hors commerce par les bataillons, batteries et autres unités de l'armée. Elle n'a pas mis moins de soin à recueillir les imprimés des nombreux comités et autres institutions de caractère plus ou moins éphémères qu'ont suscités sur notre sol

le désir de soulager les maux de la guerre et les besoins d'une situation économique exceptionnelle. Elle a acquis la collection d'imprimés et de gravures « Krieg und Frieden » formée par la Société de la Salle Gutenberg de Berne et exposée dans cette ville l'été dernier. Elle a obtenu de l'obligéance du Bureau de la presse de l'Etat-major de l'armée que celui-ci mette à sa disposition une série de tous les journaux suisses qu'il reçoit, lui permettant ainsi de constituer sans frais spéciaux une collection complète des journaux du pays pour la période si exceptionnellement importante que nous traversons. Le même bureau, auquel nous saisissons cette occasion de réitérer nos remerciements, a déposé à la Bibliothèque 78 cahiers d'articles de la presse étrangère des années 1914 et 1915 concernant notre pays; don d'autant plus précieux pour elle qu'elle n'est pas abonnée aux journaux étrangers. Elle a obtenu enfin l'assurance que les dossiers de brochures, gravures et autres imprimés interdits ou saisis par le dit bureau, ainsi que par la Commission de surveillance de la presse lui seront remis après la guerre.

L'accroissement a été presque identique à celui de l'an dernier. L'inventaire s'est augmenté de 10,988 numéros représentant 14,768 unités (volumes, brochures, gravures, etc.). Comme d'ordinaire, plus des deux tiers des entrées proviennent de dons.

On trouvera plus loin la liste de nos nombreux donateurs. Notre reconnaissance à leur égard est d'autant plus vive que la collaboration du public est indispensable à une bibliothèque comme la nôtre pour l'accomplissement de sa tâche.

M. E. Georg, du château de Lancy près Genève, a eu la gracieuseté d'envoyer la somme de fr. 50 pour l'achat en double de quelques ouvrages juridiques parmi les plus demandés. Qu'il veuille trouver ici l'expression renouvelée de notre gratitude.

La Bibliothèque nationale de son côté a fait don d'environ 500 doublets à la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne et de 188 doublets à l'Oeuvre universitaire suisse des prisonniers de guerre.

2. Statistique de la production littéraire.

Le premier essai de statistique annuelle de la production littéraire suisse dont rendait compte notre rapport de l'an dernier a rencontré un accueil encourageant. « Le Droit d'auteur », organe

du Bureau international de la propriété intellectuelle, en a commenté les résultats dans un article élogieux qui a été reproduit dans plusieurs périodiques étrangers.

Le dénombrement s'est poursuivi en 1915, toujours sur la base du « Bulletin bibliographique » et suivant les mêmes règles. Les observations formulées au sujet de ces dernières dans le numéro 341 des « Basler Nachrichten » du 8 juillet dernier sont venues trop tard pour qu'on ait pu en tenir compte; ce sera pour l'exercice suivant.

Il ressort de la 2^e statistique annuelle, dont nous donnons ci-dessous les résultats, que les publications de la librairie suisse ont été plus nombreuses en 1915 qu'en 1914 (sans doute par l'effet de la multiplication des brochures), et que c'est en Suisse allemande que l'augmentation a été la plus marquée. Le nombre des ouvrages publiés par des Suisses à l'étranger, comprenant aussi les ouvrages peu nombreux publiés à l'étranger sur la Suisse, a en revanche diminué.

	1915	1914
<i>Publications parues en Suisse:</i>		
en allemand	1121	943
en français	469	426
en italien	46	34
en romanche	9	5
d'autres langues	14	14
en plusieurs langues	59	48
Total	1718	1470
<i>Publications parues à l'étranger</i>	<i>363</i>	<i>522</i>

En ce qui concerne la nature des nouvelles publications, on a adopté une autre classification, celle du « Wöchentliche Verzeichnis » de Hinrichs, qui sert de base à la statistique allemande et offre l'avantage de permettre la comparaison avec elle.

Le tableau est disposé de façon à faciliter aussi la comparaison avec les données de l'an dernier:

	1915	1914
<i>Publications parues en Suisse:</i>		
Théologie, affaires ecclésiastiques, édification	205	144
Droit, sciences sociales, politique, statistique	301	224
Art militaire	40	
Médecine	32	
Sciences naturelles, mathématiques . . .	56	117
Philosophie, morale	45	
Education, instruction, ouvrages pour la jeunesse	86	73
Philologie, histoire littéraire	24	
Belles-Lettres	289	322
Histoire, biographies	283	228
Géographie, voyages	40	
Commerce, industrie, transports	114	
Génie, sciences techniques	35	201
Agriculture, économie domestique	65	
Beaux-arts	54	88
Encyclopédie, bibliographie générale . . .	20	
Divers	29	73
Total	1718	1470

Nous faisons expressément remarquer que les tableaux ci-dessus ne comprennent que les ouvrages *mis dans le commerce*. On renonce dorénavant au dénombrement des autres, attendu qu'un trop grand nombre de publications de source privée échappent à la Bibliothèque et que des données numériques sur celles qui lui parviennent plus ou moins par hasard ont nécessairement un caractère trop incertain et fragmentaire pour être utilisables.

3. Catalogues.

L'avancement des catalogues a particulièrement pâti de la réduction du personnel. Les nouvelles entrées ont été régulièrement mises sur fiches et les titres du « Bulletin bibliographique » classés au fur et à mesure au répertoire par matières, mais on n'a pu

que peu travailler à la liquidation de l'arriéré encore considérable des anciennes années.

On a dépouillé en vue du « Catalogue commun » 10,705 fiches de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne, dont 8864 fiches d'ouvrages acquis dans la période de 1895 à 1912 et 1841 fiches d'acquisitions nouvelles. 45 % des ouvrages se trouvaient dans les deux bibliothèques, 55 % manquaient à la Bibliothèque nationale.

Celle-ci n'a pu envoyer que 861 fiches de publications nouvelles à l'« International catalogue of scientific literature », alors que la contribution annuelle du bureau régional suisse est habituellement de 3000 à 3500 fiches. Nous avons reçu du Bureau central de Londres 12 nouveaux volumes, ce qui porte à 214 le nombre total des volumes parus jusqu'à la fin de l'année.

4. Fréquentation et prêt.

La fréquentation de la salle de lecture a été notablement plus forte que l'année précédente. On a compté 10,812 entrées, contre 9257 en 1914. Ce chiffre n'a été dépassé qu'en 1912.

Le prêt et la consultation des livres se sont développés dans une proportion plus considérable encore et vraiment surprenante: le nombre des volumes communiqués a passé de 22,088 en 1914 à 31,261. Ce chiffre, qui représente une augmentation de 41,5 % sur l'année précédente, dépasse de plus de 4000 le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici (26,958 en 1913).

Le prêt hors de Berne a nécessité l'envoi de 2505 paquets postaux, contre 2161 en 1914.

Qu'on attribue le phénomène à la réputation croissante de la Bibliothèque nationale ou à des causes plus générales, comme le développement du goût de la lecture et des études, la statistique démontre en tout cas qu'en dépit de la guerre et de la mobilisation nos collections ont été plus utilisées que jamais. Elle témoigne aussi de la somme de travail considérable fournie par le personnel. Elle prouve enfin que les dispositions plus sévères du nouveau règlement, introduit en 1914, ne forment pas un obstacle au développement de la Bibliothèque. Elles n'ont pas provoqué de plaintes, mais n'en ont pas moins atteint le but voulu: les pertes résultant du prêt ont été réduites presque à zéro.

5. Dépôt gratuit et remaniement du « Bulletin bibliographique ».

A propos de l'éditeur Huber à Frauenfeld, qui faisait don de toutes ses publications à la Bibliothèque nationale, nous exprimions le souhait, dans notre rapport sur l'année 1910, que tous les éditeurs suisses suivissent cet exemple patriotique et se décidassent à suppléer au *Dépôt légal* qui fait défaut chez nous par le *Dépôt volontaire*.

Ce vœu est aujourd'hui exaucé, — grâce peut-être à la guerre qui, si elle cause beaucoup de maux, a le mérite de développer le sens de l'intérêt général et de favoriser la création d'institutions que l'indifférence ou le particularisme eussent fait échouer en d'autres temps.

Lors de son voyage en Allemagne, en 1913, notre Directeur apprit que la « Deutsche Bücherei » de Leipzig recevait gratuitement les publications suisses allemandes, que la Bibliothèque nationale suisse devait acquérir à prix d'argent. Les libraires de la Suisse allemande s'étaient en effet engagés à adresser à la première, à titre gracieux, toutes leurs éditions.

Il semblait que notre collection nationale pût prétendre au moins aux mêmes faveurs qu'une institution étrangère. De leur côté, les libraires trouvaient que le « Bulletin bibliographique » de la Bibliothèque nationale ne leur rendait pas les services qu'ils estimaient pouvoir en attendre. Ils lui reprochaient de paraître à intervalles trop espacés et d'être mal commode à consulter, la recherche d'un ouvrage sur un sujet déterminé étant pour ainsi dire impossible dans un numéro contenant 5 ou 600 titres rangés dans un ordre purement alphabétique.

Il y avait dans ces griefs mêmes les éléments d'une entente qui, avec de la bonne volonté de part et d'autre, ne pouvait tarder à intervenir: les libraires feraient don de leurs éditions à la Bibliothèque; celle-ci en retour publierait le Bulletin sur de nouvelles bases plus conformes aux intérêts de la librairie.

Le « Schweizerische Buchhändlerverein », dans son assemblée générale du 31 mai 1915, se montra favorable à cet arrangement. La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande — bien que n'étant pas tout à fait dans la même situation, puisqu'elle n'est pas en relations avec la « Deutsche Bücherei » — s'associa

quelques mois plus tard au mouvement. La Commission de la Bibliothèque approuva de son côté, dans sa séance du 16 décembre 1915, les réformes projetées par la Direction. Quelques jours après était signée la convention réglant l'organisation du « Dépôt gratuit » à laquelle tous les éditeurs suisses de quelque importance, au nombre de 107, ont adhéré. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1916.

Dès cette date, le Bulletin paraît mensuellement. Les ouvrages sont classés systématiquement, l'ordre de matières remplaçant la classification alphabétique. Chaque numéro contient une table alphabétique des noms d'auteurs, sans préjudice de l'index annuel, qui sera conservé. On prévoit enfin un index décennal.

Cette réforme accroîtra l'utilité du Bulletin non seulement pour le public et les libraires, mais également pour les éditeurs, auxquels elle assurera la mention de leurs éditions dans un catalogue désormais beaucoup plus largement répandu. Le concours des éditeurs aidera en retour la Bibliothèque à remplir plus complètement son rôle d'Archives de la librairie suisse.

Il est à remarquer que la convention ne concerne que les publications en librairie. Pour atteindre les imprimés hors commerce, dont un si grand nombre échappe, il n'y a qu'un moyen: s'adresser aux *imprimeurs*, faire appel à leur complaisance. Aussi la Direction a-t-elle également entrepris des démarches auprès d'eux. La principale difficulté réside dans le fait que les imprimeurs n'ont pas le droit de disposer des publications qu'ils impriment pour le compte de tiers. Mais la bonne volonté et la compréhension dont ils témoignent à l'égard de nos efforts nous permet d'espérer qu'une solution se trouvera. Les pourparlers à ce sujet sont déjà en bonne voie.

Berne, mars 1916.

*Au nom de la Commission
de la Bibliothèque nationale suisse :*

*Le président,
Prof. Dr J.-H. Graf.*

*Le secrétaire,
Dr Marcel Godet, directeur.*

